

UNITE III : GESTION PARTICIPATIVE DE L'ECOLE

Objectif général

Amener les enseignants à s'impliquer activement dans la gestion participative de l'école.

Objectifs spécifiques

Permettre aux enseignants de/d' :

- expliquer le processus d'élaboration d'un Plan d'Action ;
- identifier les activités de qualité ;
- maîtriser les techniques de conduite des activités de qualité.

Plan de formation

Introduction

- I. Elucidation conceptuelle
- II. Objectifs de la gestion participative de l'école
- III. Organes de la gestion participative de l'école
- IV. Assemblées générales
- V. Mobilisation des ressources

Conclusion

Pré-test

1. Quelle est la périodicité d'élaboration du plan d'action ?
2. Quels sont les acteurs de l'élaboration du plan d'action de l'école ?
3. Citez les quatre étapes de l'Assemblée générale de planification.
4. Citez trois activités qui concourent à l'amélioration des résultats scolaires.

INTRODUCTION

La qualité de l'éducation requiert la participation communautaire à travers la création des comités de gestion d'école. Pour y parvenir une bonne gestion participative est nécessaire. Ce chapitre se propose de fournir aux acteurs clés que sont les enseignants des informations idoines leur permettant de mieux appréhender cette thématique.

I. ELUCIDATION DE LA GESTION PARTICIPATIVE DE L'ECOLE

La gestion participative de l'école est une forme de gestion qui implique toutes les parties prenantes de la vie scolaire. La réussite de l'école n'est pas seulement l'affaire du Directeur d'école ou du responsable local. Elle concerne non seulement les personnes suscitées mais aussi toute la communauté, les partenaires qui interagissent ensemble pour la promotion de l'éducation.

II. OBJECTIFS DE LA GESTION PARTICIPATIVE DE L'ECOLE

La gestion participative de l'école vise à :

- promouvoir la responsabilisation de la communauté dans la vie de l'école en vue de l'amélioration du rendement scolaire ;
- améliorer l'accès et la qualité de l'éducation par un Plan d'Action concerté et approuvé par les communautés.

III. ORGANE DE LA GESTION PARTICIPATIVE DE L'ECOLE

Pour réaliser la gestion participative au niveau de l'école, il importe de disposer d'un organe qui regroupe toute la communauté. Le COGES est l'organe le mieux indiqué pour mobiliser et organiser la communauté dans l'administration et la gestion de l'école. Il permet la gestion transparente et concertée à travers la tenue régulière des réunions de bureau et des Assemblées Générales.

IV. ASSEMBLEES GENERALES

4.1. Assemblée Générale de Planification (AGP)

L'AG de planification regroupe les membres de la communauté bénéficiaire, les responsables des élèves (les représentants des clubs scolaires), les acteurs et les partenaires agissant à l'école pour élaborer le Plan d'Action annuel de l'école. Elle est une occasion pour éclairer les consciences, les amener à identifier leurs rôles et à faire des choix d'activités pour l'amélioration de la qualité et l'accès de l'éducation.

4.2. Principes d'élaboration du Plan d'Action

L'AG de planification élabore de façon participative le Plan d'Action qui est un instrument de mobilisation, de cohésion des forces et des ressources propres d'une communauté donnée en vue de réaliser des activités pour améliorer la vie scolaire.

Le plan d'action doit :

- être élaboré et exécuté **chaque année de façon autonome par la communauté** ;
- contenir des activités réalistes et réalisables qui s'exécutent en utilisant les ressources disponibles sur le terrain (contributions en nature, en espèces, main d'œuvre etc.) ;
- être validé par la communauté au cours de l'AG de Planification du PA ;
- être rapporté régulièrement à la communauté, à l'occasion des AG Evaluation.

4.2.1. La méthodologie de Planification

L'élaboration du PA exige une méthode participative. Pour faciliter la compréhension des participants, divers supports (cartes didactiques, illustrations, matériel concret) sont utilisés par les animateurs en l'occurrence le directeur de l'école et le président du Bureau Exécutif du COGES. Les engagements pris par la communauté favorisent une meilleure autonomisation dans l'exécution des activités.

4.2.2. Processus de Planification

Il y a quatre (4) étapes au regard de ce qui suit :

Etapes	Activités	Objectifs
Etape 1	Clarification des attentes de la communauté et les élèves (30 minutes à titre indicatif)	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer la prise de conscience de la communauté sur la nécessité de bons résultats scolaires.- Partager les résultats de l'état des lieux des résultats scolaires et vérifier le niveau des compétences actuelles des élèves.- Fixer l'objectif de l'année en cours.
Etape 2	Orientation sur l'importance des facteurs pour l'amélioration du rendement scolaire (45 minutes à titre indicatif)	<ul style="list-style-type: none">- Identifier cinq (5) éléments indispensables et (2) éléments importants pour obtenir des bonnes notes.
Etape 3	Sélection des activités, budgétisation provisoire et approbation par la communauté (45 minutes à titre indicatif)	<ul style="list-style-type: none">- Proposer les exemples d'activités par le COGES et les Clubs (les élèves)- Sélectionner les activités.- Voter un budget provisoire.- Avoir l'approbation de la communauté sur le PA.
Etape 4	Engagements des acteurs et Manifeste des élèves (30 minutes à titre indicatif)	<ul style="list-style-type: none">- Synthétiser le processus de la planification.- Clarifier les rôles de chaque acteur et susciter leur engagement.

NB : Le processus de la planification ne doit pas excéder 2 heures 30 minutes afin de permettre à la communauté de vaquer à ses occupations quotidiennes.

4.2.3. L'engagement des enseignants

Lors de la dernière étape du processus de planification, les différents acteurs sont appelés à prendre des engagements. Les enseignants également doivent prendre la résolution de bien jouer leur partition. D'une manière générale, ils sont appelés à soutenir les activités de qualité du COGES en vue de l'amélioration du rendement scolaire. En fonction des choix opérés, ils auront à assurer les études de nuit, les études surveillées, les cours de remédiation, les examens blancs... Toute activité ayant un responsable de suivi, l'équipe école s'organisera à assurer les activités retenues.

4.2.4. Les techniques de conduite des activités de qualité

Le désir de tout enseignant consciencieux est de voir les performances de ses élèves évoluées. Pour y parvenir, il ne manquera pas lui-même de se perfectionner et se spécialiser en pédagogie active. Il devra et de façon continue rechercher dans son environnement, le soutien nécessaire à une pratique toujours évolutive et raisonnée. Pour la réussite des activités de qualité, plusieurs techniques peuvent être mises en œuvre.

En ce qui concerne les études surveillées, **la pédagogie de groupes** est la technique la mieux indiquée. La pédagogie de groupe est un système d'organisation de travail du groupe classe. Elle instaure le travail à plusieurs comme une autogestion ou plutôt une co-gestion de la collectivité par les élèves eux-mêmes ; chacun étant initié à se prendre en charge, à s'initier au sens de la responsabilité. L'enseignant en démultipliant sa classe responsabilise davantage les élèves et stimule l'esprit coopératif et d'entraide. Les élèves sont alors mieux organisés et cela a un impact positif sur la qualité de leurs rendements.

Pour ce qui est des cours de remédiation, la technique préconisée est **la pédagogie différenciée**. Elle part de la nécessité d'une formation générale de base de même niveau pour l'ensemble de la classe. Elle répond à ce défi en termes de gestion des différences entre les élèves. Elle soulève le problème de la nature des différences à prendre en compte pour construire des situations d'apprentissage adaptées à chaque groupe d'élèves. Les élèves en difficultés d'apprentissage recevront alors un soutien à travers à leur conscientisation, valorisation et mise en confiance.

Quant aux cours supplémentaires, **les travaux de groupes, la pédagogie différenciée** visant l'égalité des résultats et le tutorat pourront être mis à profit. Précisons que **le tutorat** désigne une relation d'aide qu'un apprenant (tuteur) apporte à un autre apprenant (tuteuré). Dans le cas de la lecture par exemple, le tutorat est une organisation pédagogique qui met en rapport un élève qui maîtrise la lecture avec un autre dans cette discipline qui connaît des difficultés. Le tutorat, pratiqué dans une classe ou dans une école, comme une activité de consolidation des acquis des élèves en lecture, permet à ceux-ci d' :

- accélérer leur apprentissage de la lecture et de l'écriture ;
- améliorer la participation à la vie pédagogique de la classe ;
- augmenter leur confiance en soi ;

- installer en eux un esprit coopératif et d'entraide ;
- valoriser leur perception de l'école ;
- renforcer la qualité des autres apprentissages.

Les tableaux ci-après présentent les catégories et des exemples d'activités aux niveaux COGES et clubs scolaires. En fonction du type d'activités de qualité, il importe que les responsables d'activités et les enseignants qui les pratiquent capitalisent les données relatives au volume horaire pour les besoins de la circonstance.

Aperçu		Cours supplémentaires	Cours de remédiation	Études surveillées
1.	Engagements des acteurs	Sensibilisation, Causerie avec le bureau APE/AME, les enseignants et le bureau COGES, Récompense des meilleurs élèves, Soutien au personnel enseignant		Théâtres, Causerie avec les élèves, le bureau APE/AME, les enseignants et le bureau COGES, etc.
2.	Accès à l'éducation	Construction de salle de classes, Confection d'un abri provisoire, Emploi d'enseignants volontaires		Théâtres, Sensibilisation (le droit des enfants, l'éducation inclusive, équité), etc.
3.	Équipement scolaire	Réparation de table-bancs, Confection de tableaux, Achat et réparation des autres équipements scolaires		Entretien d'établissement scolaire, organisation d'une surveillance de l'utilisation d'équipement scolaire, etc.
4.	Fournitures et manuels scolaire	Achat d'annales, Achat de manuels scolaires, Achat de fournitures		Entretien des annales et des manuels scolaire, etc.
5.	Temps/Volume d'apprentissage	Cours supplémentaires, Mise en place d'un système d'éclairage, Organisation d'études surveillées, Organisation d'examens (examen blanc, CEP, etc.),		Participation des cours supplémentaires, organisation de l'étude de groupe, etc.
6.	Conditions d'apprentissage	Cantine scolaire, Réfection de logement du maître, Sport/Culture, Eau potable, Réhabilitation de latrine, Réparation de forages, Construction de magasin/bureau, AGR (Jardin scolaire, Elevage, etc.)		Supervision des maladies, gestion de la boîte pharmacie, préparation de l'eau potable, etc.
7.	Environnement scolaire	Construction de hangar, Promotion d'hygiène et assainissement, Reboisement, Sécurité scolaire (ex. Gardien, Ralentisseur, réfection de la voie d'accès à l'école), Clôture de la cour de l'école, Réfection de la salle de classe, Mise en place de drapeau		Installation des poubelles, organisation des campagnes du nettoyage, la journée du reboisement, etc.
8.	Mise en œuvre du PA	Fonctionnement du COGES (Restauration, Photocopie, Logistique, Communication, etc.) Fonctionnement de la CCC (Logistique, Photocopie, Communication, Transport, etc.)		

Objectif	Améliorer les résultats scolaires (Compositions harmonisées, taux de passage en classe supérieure, CEP, entrée en 6 ^{ème} , etc. à travers des cours d'appui)	Soutenir les élèves en difficultés d'apprentissages afin de garantir au plus grand nombre d'élèves des compétences dans les disciplines où ils éprouvent des difficultés	Améliorer les performances des élèves en leur permettant d'apprendre leurs leçons en dehors des heures de classes.
Cible	CP1 ~ CM2	CP1 ~ CM2	CP1 ~ CM2
Fréquence	Jeudis, Samedis soirs	Selon l'organisation de chaque COGES	Tous les jours
Acteurs	Communauté, Enseignants, Elèves	Communauté, Enseignants, Elèves	Parents, Communauté, Enseignants, Elèves
Techniques	Tutorat, travaux de groupes, pédagogie différenciée	Pédagogie différenciée	Travaux de groupes

Fiche de collecte d'heures additionnelles d'enseignement/apprentissage

Cours supplémentaires

Cours de remédiation

Date	Travail exécuté	Durée	Nom-Prénom du responsable de l'activité	Signature
20/11/2013	Cours remédiation de la classe CE1	1 heure	KINDA Adama	
20/11/2013	Cours remédiation de la classe CM1	2 heures	KOMBOIGO Pascal	
20/11/2013	Cours remédiation de la Classe CM2	2 heures	KIEMDE Joël	
	TOTAL	24 heures		

Certifié exact à Lindi le 29 novembre 2013.

Le Directeur de l'Ecole de Lindi
Nom Prénom, Signature

4.3. Assemblée Générale d'Evaluation

Les AG Evaluation périodiques (**trois fois par an**) ont pour objectifs de/d' :

- informer la communauté de la progression des activités du PA ainsi que leur impact sur la vie scolaire ;
- permettre aux acteurs d'être au même niveau d'information ;
- réorienter le PA en cas de besoin.

V. MOBILISATION DES RESSOURCES

5.1. Mobilisation des ressources humaines

La réalisation des activités des COGES nécessite l'implication de tous les acteurs à travers des contributions physique, intellectuelle, morale..., l'évaluation financière au moment de la planification.

Par exemple :

- le travail collectif (construire un hangar, clôturer l'école, creuser un puits, entretenir les arbres, construire et entretenir les locaux, etc.) ;
- l'intervention gratuite d'une personne de ressources (artisan, spécialiste, ...)

5.2. Mobilisation des ressources financières et matérielles

Pour réaliser les activités du COGES, les ressources financières et matérielles suivantes peuvent intervenir :

- les contributions ponctuelles (en espèces ou en nature) de la communauté ;
- les contributions des APE/AME, des COGES et des associations et ONG locales ;
- les subventions de la commune en collaboration avec la Coordination Communale ;
- les bénéfices tirés des activités génératrices de revenus ;
- les dons et legs.

CONCLUSION

Au regard de l'importance de l'implication effective de la communauté dans la vie de l'école, une gestion saine et transparente tant des ressources humaine, matérielle que financière par le COGES constitue une condition sine qua non pour sa fonctionnalité durable. Alors chaque acteur devra-t-il chacun à sa manière jouer sa partition pour l'essor de la structure dans sa localité.

POST-TEST

1. Quelle est la périodicité d'élaboration du plan d'action ?
2. Quels sont les acteurs de l'élaboration du plan d'action de l'école ?
3. Citez les quatre étapes de l'Assemblée générale de planification.
4. Citez trois activités qui concourent à l'amélioration des résultats scolaires.

REPONSES ATTENDUES

1. L'élaboration du plan d'action est annuelle.
2. Le plan d'action est élaboré par la communauté (élèves, enseignants parents d'élèves).
3. Les quatre étapes sont :
 - la clarification des attentes ;
 - l'orientation de la communauté ;
 - la sélection des activités ;
 - l'engagement des acteurs.
4. Les cours supplémentaires → technique utilisée : pédagogie différenciée
Les études surveillées → technique utilisée : travaux de groupes
Les examens blancs → technique utilisée : travaux de groupes